

Déclaration du Conseil d'administration de DF Holding en réponse à la communication de Madame Romy Castel en date du 22 juin 2026

Le 22 juin 2026, le Conseil d'administration de DF Holding ("Le Conseil") déplore les déclarations publiques de Madame Romy Castel effectuées le même jour au sujet de la Société Sucrière du Cameroun (Sosucam).

Le Conseil tient à rappeler que toutes les décisions stratégiques relatives aux actifs du Groupe sont prises dans le respect des règles de gouvernance, après analyse approfondie des enjeux industriels, financiers, sociaux et réglementaires.

Contrairement aux affirmations avancées par Madame Romy Castel par voie de presse, les réflexions en cours concernant l'avenir de la Sosucam visent à garantir la pérennité de l'entreprise, la protection de ses salariés, le développement de la filière sucrière camerounaise et la création de valeur à long terme pour l'ensemble des parties prenantes. L'examen de différentes options stratégiques relève d'une gestion responsable. En outre, le Conseil tient à réaffirmer les ambitions industrielles du Groupe en Afrique, comme en témoignent les récents investissements importants réalisés sur le continent.

Le Conseil demeure attaché à l'héritage bâti par le fondateur du Groupe et sa famille. Cet héritage impose non seulement de préserver les actifs stratégiques, mais également de prendre les décisions nécessaires pour assurer leur compétitivité et leur développement durable dans un contexte économique en profonde mutation.

Le Conseil regrette que Madame Romy Castel présente publiquement comme une découverte récente par voie de presse un projet dont elle a été régulièrement informée en sa qualité d'administratrice de Somdia. Madame Romy Castel a été valablement convoquée à pas moins de cinq conseils d'administration entre novembre 2025 et juin 2026, lors desquels le sujet de la continuité des activités de la Sosucam, voire d'une potentielle vente de cette dernière, a été abordé à chaque fois.

Il convient dans ce contexte de relever que la convocation officielle au conseil du 15 juin 2026 mentionnait notamment le point suivant à l'ordre du jour : « *Sosucam (projet de cession) : point et évolution de la situation ; enjeux et impacts* ».

Le Conseil rejette fermement les attaques personnelles visant Monsieur Gregory Clerc et réaffirme à nouveau sa confiance pleine et entière à son Directeur Général. L'action de ce dernier s'inscrit parfaitement dans les orientations stratégiques approuvées par les organes de gouvernance compétents pour conduire ces réflexions avec rigueur, responsabilité et dans l'intérêt supérieur du Groupe et de ses partenaires.

Le Conseil ne peut que regretter les déclarations publiques de Madame Romy Castel aussi sensationnalistes qu'approximatives et en tout état de cause préjudiciables à l'avenir du Groupe et à son intérêt social dans son ensemble.

Contacts presse :

Charlotte Bourgeois-Cleary, 06 43 45 29 81, charlotte.bourgeois-cleary@vae-solis.com

Caroline Simon, 06 89 87 61 24, caroline.simon@image7.fr